

## Assemblée Générale du 5 février 2003

### HISTORIQUE DU CCR ET RAPPORT MORAL

Voici maintenant une quinzaine d'années, un garçon passionné de chien, décide de créer au sein de l'Association Sport et Loisir de la Bouverie, à laquelle il appartenait, une section canine. Cette association, car il est impossible de parler du cercle Canin sans parler de l'ASLB, était constituée d'hommes et de femmes du quartier de la Bouverie qui sous l'impulsion d'un noyau de sociétaires déterminés, dirigé par Robert Masson, avait décidé d'animer dans ce quartier de Roquebrune, toutes sortes d'activité de loisir permettant aux uns et aux autres de mieux se connaître tout en occupant leur temps libre. C'est ainsi que très vite, des activités les plus diverses devaient se développer et c'est donc dans ce cadre qu'avec le concours et la participation de quelques bénévoles cet homme réalise, sur un terrain vague mis à disposition par la commune de Roquebrune, une aire d'entraînement pour permettre à toutes celles et ceux qui en éprouveraient l'envie ou le besoin de venir éduquer de leur chien. Très vite, ce père de famille, agent de police municipale de son état, découvre en compagnie d'autres passionnés, un nouvel aspect de l'activité canine : la compétition. Il décide donc sans plus attendre, afin de participer aux concours officiels de la SCC, de créer une association à part entière qui allait demander son rattachement à la fédération régionale, la SCMCA.

C'est ainsi qu'en 1987, ce qui allait devenir le cercle canin Roquebrunois prenait naissance. Je voudrais à ce titre et avant d'aller plus loin, remercier ici le fondateur de notre club dont je viens de vous parler. Car il nous fait l'honneur, mais surtout la joie d'être parmi nous ce soir. Je veux parler de Michel Masson. Qu'il soit mille fois remercié pour cet énorme chantier qu'il a entrepris et continué jusqu'en 1996. Je sais dans quel état d'esprit, Michel a entrepris cette tâche, et je voudrais lui réaffirmer ce soir comme je lui ai promis il y a 6 ans, que jamais cette ligne de conduite philosophique ne nous quitterait.

Cet état d'esprit, c'est l'amitié, l'amour des animaux, la convivialité et bien sûr, c'est surtout et avant tout, l'éducation du chien ; la mise à disposition de toutes et tous du savoir et des compétences de nos moniteurs et bien sûr, ce qui est l'aboutissement pour tout passionné de travail, la compétition. Compétition sans laquelle, je l'affirme une fois encore, nos clubs d'éducation n'existeraient pas.

Depuis 1996, date à laquelle je t'ai succédé, mon cher Michel, à la présidence du CCR, notre association, ton association, a connu quelques petits problèmes il est vrai, mais surtout de grandes joies. Quelques-uns qui ont commencé avec toi cette aventure sont toujours parmi nous, et ont même connu, pour certains d'entre eux, des heures de gloire. C'est le cas de Christian Jacquemin

notamment, qui a vu tous ses efforts récompensés en participant à plusieurs championnats de France de mondioring.

D'autres qui, bien que ne faisant pas partie à l'époque cette grande famille, nous ont rejoint depuis maintenant plusieurs années, et ont permis d'ajouter aux CCR des lettres de noblesse que beaucoup nous envient., C'est le cas de Gaétan qui, avec un titre de Champion de France d'obéissance et un autre de champion d'Europe, remportés bien entendu sous les couleurs de Roquebrune, hisse d'un seul coup notre club au firmament de la cynophilie française et même européenne. C'est aussi celui d'Alice qui en plus de l'énorme travail qu'elle réalise à mes côtés depuis 6 ans a su, grâce il est vrai, à un travail d'équipe remarquable, se hisser au plus haut niveau de la compétition nationale, en participant avec sa chienne beauceronne Nala à 3 championnats de France, dont 1 d'obéissance et 2 de mondioring. C'est également le cas de Sylvain, de Maryline, de Gilles, de Michel, qui ont tous participé à un ou plusieurs championnats nationaux. N'oublions pas que l'ensemble de ces finalistes représentent quelques 200 participants. Pour gagner une de ces places, il faut être parmi les 200 meilleurs au plan national, sachant que plus de 10.000 se disputent cet honneur, la tâche comme vous le voyez est loin d'être facile. Eh bien cette année encore, notre club a réussi à placer 7 de ses membres dans le carré final des finalistes. Ceux qui pratiquent ce genre de compétition savent que certains d'entre nous se battent depuis de nombreuses décennies pour avoir simplement la chance et le bonheur de participer à la phase sélective de ces championnats. Il faut également se souvenir des participations de Sylvain Raclin en tant qu'HA au championnat du monde de mondioring à Mulhouse, ainsi que celle de Philippe Moguez au championnat du monde de Mels en Suisse. C'est également le titre de champion de région d'Obéissance que nous conserverons 4 années durant Et enfin, c'est la sélection de deux de nos sociétaires en les personnes de Béatrice Wirbel et Michel Jaccaz sur 6 Français sélectionnés, au dernier championnat du monde qui devait se dérouler en Belgique. Le plus jeune de nos représentants qui était en l'occurrence, le plus jeune chien français devait pour la circonstance et pour notre plus grand bonheur, décrocher une 3<sup>ème</sup> place et nous ramener une très belle médaille de bronze amplement mérité. Il nous restait à franchir le seuil de la compétition au niveau mondial, c'était chose faite, et de bien belle manière.

Malheureusement, mes chers amis, la vie est ainsi faite qu'elle ne connaît pas uniquement des moments de joie, mais également de grands moments de peine. Le CCR a perdu depuis sa création quelques uns de ses membres les plus actifs. Certains resteront d'ailleurs à jamais gravés dans nos mémoires, c'est le cas de notre ami Claude Selme, celui même dont la plaque sur notre bar, rappelle à ceux qui ne l'aurait pas connu, qu'avant qu'ils arrivent dans ce lieu, certains hommes plus que d'autres ont marqué de leur empreinte le sol du cercle canin et l'esprit de ceux qui y vivent.

C'est aussi, rappelons le, le cas d'André Cabasse, notre défunt Maire, dont notre association porte le nom depuis le 12 février 1996 en hommage à cet homme qui savait chaque fois qu'on le lui demandait, nous prêter une oreille attentive et nous apporter son aide inconditionnelle. Il avait en l'occurrence, dans ce domaine aussi, le don de se projeter dans l'avenir. André Cabasse avait depuis bien longtemps compris combien les associations canines allaient jouer un rôle important dans la construction de notre société future.

Car je vous le rappelle, mesdames et messieurs, la population canine atteint depuis 2 ans un nombre de sujets qui frise avec le chiffre de dix millions. Dix millions animaux qui, s'ils ne sont pas gérés convenablement vont représenter à court terme tant de nuisances, que des mesures très impopulaires risquent d'être nécessaires, voire indispensables ; Seule la prise de conscience à la propriété animal d'une part, et l'absolue nécessité de son éducation d'autre part, pourront permettre d'éviter cela. Autant de rôles et de missions dont sont investis les quelques mille clubs canins qui jalonnent notre territoire national.

Sans vouloir faire un compte rendu mathématique de l'augmentation de la population canine et de ses conséquences ; laissez-moi tout de même vous donner quelques chiffres extrêmement révélateurs.

Le nombre de chiens recensés en France a vu une augmentation ces dix dernières années de plus de 30 %, puisqu'il est passé de 7.500.000 en 1990 à près de 10 millions en 2002. Nous avons connu par le passé un phénomène semblable. Il s'agissait alors, du nombre de voitures, qui a vu dans les années 70, une augmentation de son parc national de 35 %. Il a bien fallu que notre réseau routier et notre réglementation s'adaptent à cette nouvelle situation, à ce nouveau besoin. Car il s'est agi alors d'un phénomène de société, comme aujourd'hui pour nos chiens, qui bientôt resteront les seuls liens que nous aurons su conserver avec la vie au sens authentique du terme ainsi qu'avec un certain nombre de valeurs qui ont de plus en plus tendance à nous faire défaut. C'est ainsi que le nombre de clubs en France est passé de 250 en 1970 à 500 en 1985 et à près de 1000 en 2002. Toutes ces associations gérant plus de 70.000 propriétaires de chiens conscients de leur devoir citoyen. Ce chiffre est énorme, mais nous donne surtout la mesure de l'énormité de la tâche qui nous reste à accomplir dans ce domaine.

Il me fallait mesdames, messieurs, préciser en ces moments mouvementés que connaît le CCR, le rôle important que jouent les associations comme les nôtres.

Mais fermons là cette parenthèse, car je voudrais ce soir, me souvenir plus particulièrement d'une autre personne ; mais avant de parler d'elle, je voudrai dire combien reste présent dans notre esprit toutes celles et ceux qui ont œuvré dans notre association que je n'ai pas citées: je veux parler de notre ami Boris qui a réalisé dans ce chantier un tel nombre d'heures de travail qu'il serait indécent de les dénombrer. Je vois également dans la salle Monique et Roland Pautet dont le nom figure au-dessus de la porte d'entrée de ce club-house. C'est dire toute l'estime que nous leur portons et tout ce que nous leur devons.

Mais revenons en à celui dont je voudrais plus particulièrement parler ce soir. Il s'agit de notre ami Jacques Lamy. Jacques, qui des années durant, a prêté son concours à la vie du CCR. C'est lui qui construisait, réparait, arrangeait, souvent même avec des moyens de fortune, tout ce qui avait besoin de l'être. Qui parmi nous, les anciens, n'avons pas eu un jour ou l'autre, besoin de Jacques, soit pour arranger un saut soit pour réparer une serrure, voire même pour nous venir en aide dans quelques uns de nos petits travaux personnels.

Hé bien nous avons coutume au CCR de nous rappeler, de ces hommes ou ces femmes. C'est la raison pour laquelle notre comité a décidé à l'unanimité, de mettre à l'honneur notre ami Jacques, en donnant son nom au Ring sur lequel il a réalisé tant de travaux ; je veux parler du ring d'obéissance.

Mais le CCR ce n'est pas que cela. C'est aussi une grande équipe qui voit jour après jour, semaine après semaine, d'humbles conducteurs côtoyer des champions, qui voit également de simples et ordinaires propriétaires de chien, venus chercher l'aide nécessaire à l'éducation de leur compagnon, découvrir souvent un monde nouveau où ils prennent plaisir à se retrouver. C'est encore, des juges officiels de la SCC, nous n'en comptons pas moins de 5 qui officient dans toutes les disciplines nationales et internationales, des HA, des officiels de la cynophilie Régionale, Nationale, Internationale, c'est encore, l'organisation de plusieurs manifestations annuelles, dont une exposition internationale qui se déroule maintenant traditionnellement le week-end de Pâques à l'espace paquebot de Fréjus, et qui reçoit plus de 2500 chiens. Cette dernière en drainant quelques 5.000 accompagnateurs et en accueillant plus de 20.000 visiteurs, génère également, non seulement dans la ville de Fréjus mais également sur Puget et Roquebrune une activité économique non négligeable.

Mais c'est aussi et surtout une grande famille qui, comme toutes les familles se chamaille, il est vrai de temps en temps, mais qui ne perd jamais l'occasion de ne plus faire qu'un, chaque fois qu'un de ses membres est en danger ou lorsque leur association est en péril.

C'est également un noyau de passionnés qui en 15ans a par deux fois essaimé, permettant la création de 2 nouveaux clubs dans notre région. Les clubs de Taradeau et Puget sur argens, avec qui nous entretenons d'ailleurs des liens très amicaux.

Voyez-vous mesdames messieurs, je tenais ce soir à faire ce petit retour en arrière ; je tenais à rendre compte à notre Pt d'honneur, fondateur de notre association et à lui montrer combien était devenu grand et noble, ce chantier qu'il entrepris il y a 15 ans.

Michel, encore une fois, merci pour le chemin que tu nous as montré. Tu es un homme qui mérite d'être connu et qu'il faut connaître. Permetts nous ce soir de te rendre hommage et de te traduire, par ce petit présent, toute notre amitié et notre affection. Sache que le cercle Canin Roquebrunois André Cabasse sera toujours ton club ,et qu'en ces lieux tu seras toujours chez toi.

Pour en venir maintenant, comme il se doit dans toute A.G. au bilan moral de notre association pour l'année 2002, je vous dirai que comme chaque année, un lot de satisfactions non négligeable a permis à plusieurs d'entre nous de connaître de grands moments d'émotion et de bonheur.

C'est le cas de :

Plus de trente compétiteurs qui presque tous les week-end transportent en même temps que leur chien avec qui ils vont concourir, les couleurs de notre si jolie commune. Et dans un autre niveau, c'est Zina Anchini et son chien Marco, ainsi Sylvianne Marcoux avec Orka, qui ont participé le 24 mars à Cannes, au championnat de région d'obéissance dans la classe internationale.

Mais le CCR ne s'arrête pas aux frontières de la Midi Côte d'Azur, loin s'en faut. Car là aussi les couleurs de Roquebrune et le Nom d'André Cabasse ne perdent pas une occasion de retentir. Jugez-en plutôt :

- Marilyne Gilliot : qui pour la deuxième fois s'est sélectionnée première française pour le GP de France et le GP SCC avec son Boxer « Mavrik »
- Michel Grimaud : finaliste du grand prix de la SCC et premier berger allemand sélectionné.
- Gille Lambert avec sa chienne Rottweiler, qui ont également participé cette année aux deux GP nationaux.

C'est ensuite dans la catégorie des champions la participation au championnat de France de mondioring

- d'Alice l'Hôte et sa chienne beauceronne Nala,
- de Béatrice Wirbel avec son malinois Lark,
- de Michel Jaccaz avec Playboy,
- et de Sylvain Raclin avec son BA Loko.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas très bien ce niveau de compétition, il est intéressant de remarquer 4 chiens du CCR se sont sélectionnés sur 26 retenus au plan national.

- Et puis c'est comme je vous le disais tout à l'heure, le CCR a connu cette année son point d'orgue avec la qualification de deux de nos sociétaires sur 6 Français sélectionnés au championnat du monde. Il s'agit de Lark et Playboy à Béatrice Wirbel et Michel Jaccaz.

Voyez vous Mesdames Messieurs, tout ceci pourrait porter à croire que notre club vit sur un petit nuage de bonheur et de satisfaction. Malheureusement ce n'est pas le cas. Et ce qui vient ternir ce qui devrait être un immense paysage plein de soleil, c'est un énorme nuage qui ne cesse depuis quelques temps de venir troubler ce club où se retrouvent tant de gens qui n'ont pour seul objectif que de mieux vivre avec leur compagnon. Ce nuage prend d'ailleurs depuis quelques temps des allures d'orage pour ne pas dire de tempête, et je crains chers amis que le pire reste à venir.

Nous vivons, je le crains, un de ces moments auquel je faisais allusion tout à l'heure. Un de ces moments où, je l'espère, une fois de plus, vous tous, sociétaires, ainsi tous vos amis parviendrez à vous réunir autour de moi et mon équipe, pour nous aider à vaincre cette tempête.

En effet, il y a 2 ans et demi nous avons été verbalisés par les services de la DDE au sujet de tous les locaux réalisés en construction légère dont le clubhouse, dans lequel nous nous trouvons actuellement, qui peut être assimilé à du préfabriqué. Il n'est pas inutile de préciser que tous ces locaux ont été réalisés pour la plupart d'entre eux dès 1987. Ces travaux n'ont pas fait, il est vrai, l'objet d'un permis de construire, seule une autorisation verbale de la municipalité de l'époque avait été demandée et obtenue, compte tenu du caractère de ces constructions qui peut-être assimilée à du préfabriqué. Nous ne devons donc jamais être ennuyés, jusqu'au moment où un jaloux insatisfait à cru bon, pour régler des comptes tout à fait personnels, de nous dénoncer. Nous devons prochainement passer en correctionnelle dans le cadre de cette affaire, et sans le soutien de nos élus je crains que le travail de dizaines de personnes pendant plusieurs années, se voient mise à bas pour satisfaire à l'interprétation d'un simple texte de loi.

Nous essayons depuis plus de 15 ans, avec les simples moyens qui sont les nôtres. Moyens d'une équipe d'hommes et de femmes désireux d'apporter leur pierre à la construction de cet extraordinaire édifice qu'est notre société ; de faire d'un terrain vague, une aire où tous les cynophiles soucieux de leur devoir et respectueux des réglementations, se rencontrent et vivent ensemble l'éducation de leur compagnon à quatre pattes. Je me demande vraiment où est le mal dans toute cette affaire ; ou alors nous faudrait-il admettre que cette fois, justice et loi ne marchent plus de paire ?

Mais nous n'en sommes pas là et tant que les bulldozers ne nous auront pas chassé nous continuerons avec l'accord de la municipalité de Roquebrune, qui nous a toujours soutenue dans notre travail, dont le ministère lui-même reconnaît aujourd'hui son utilité publique.

Plus que jamais Monsieur le Maire une de vos associations, notre association a besoin de vous, nous avons besoin de savoir que nous avons votre aide et votre soutien dans ce malentendu, car pour nous il ne peut s'agir que d'un malentendu, en effet depuis plus de 10 ans maintenant nous organisons dans ce lieu des réunions, des remises de résultats, souvent d'ailleurs en présence de personnalités officielles, des formations même, quand il s'est agi d'accueillir une semaine durant, les enfants Roquebrunois dans le cadre de la responsabilisation à la propriété animale, que nous avons organisé. Cette salle a même servi à d'autres associations, comme le club de ball-trap qui était trop heureux d'avoir un lieu abrité pour faire passer les examens indispensables à la pratique de leur sport. Des associations du troisième âge ont même pu bénéficier parfois, de cet endroit pour organiser de petites réunions. Et ceci toujours de la façon la plus amicale et sans aucune rémunération bien sûr.

Voilà ce qu'il en est mes chers amis de ce gros nuage qui passe actuellement sur la tête du CCR.

Je demanderai tout à l'heure à M. le maire de nous dire quelques mots et ses impressions sur le devenir de nos locaux.

Mais comme un ennui n'arrive jamais seul, un autre sujet d'inquiétude me tracasse actuellement. Je peux même vous avouer qu'il a provoqué chez moi un frisson d'horreur lorsqu'il a été porté à ma connaissance. Certaines personnes nous ont assurés qu'un projet selon lequel, le site du CCR devrait servir très prochainement à l'accueil des gens du voyage. Sur ce point aussi M le Maire je vous demanderai de nous rassurer. Car si une telle rumeur devait être confirmée, il faudrait alors nous dire, comment nous pourrions continuer notre mission qui, je vous le rappelle, est maintenant reconnue comme étant d'utilité publique.

Et surtout comment expliquer à toutes ces personnes dont je viens de parler, que le fruit de leur travail va aujourd'hui bénéficier à d'autres. Devrons-nous réellement Monsieur le Maire laisser derrière nous, ce qui, pour beaucoup ici, représente une partie de notre vie ?

Comme vous le voyez chers amis, le temps n'est pas vraiment au beau fixe, mais cela ne fait rien, nous nous battons et nous vaincrons, car il est impossible de faire taire ceux qui ont dans leur camps, la justice et la bonne foi, et c'est notre cas.

Ceci étant, je vous l'ai dit en préambule dans mon rapport moral, les résultats du CCR cette année ont une fois de plus été excellents. Je vous en ai fait l'énumération tout à l'heure.

Et puis en dehors des résultats sportifs, nous avons organisé sous le patronage de notre société canine régionale, un stage d'éleveurs, qui a réuni dans notre village quelques 80 passionnés de l'élevage canin, venant de tout le sud de la France. Tous ces cynophiles ainsi que les gens qui les ont accompagnés sont restés 3 jours durant sur Roquebrune, créant ainsi une animation supplémentaire pour le plus grand bonheur de quelques commerçants, restaurateurs et hôteliers Roquebrunois. Permettez-moi du reste, à ce sujet, de remercier une fois encore notre municipalité qui a mis, pour la circonstance, à la disposition de notre association les locaux et personnel qui nous ont permis de recevoir les candidats et de gérer ce stage dans les meilleures conditions. Croyez bien monsieur le Maire, que sur ce point aussi, tous ces cynophiles venus des quatre coins de la région sud de la France ont remporté de notre village un souvenir où « accueil et hospitalité » ne sont pas de vains mots.

Encore une fois, je ne peux pas croire que quelque pouvoir public que ce soit, choisisse de nous donner, à nous qui participons à la vie de notre commune, la préférence de nouveaux venus, dont nous savons toutes et tous ce qu'ils risquent d'amener dans nos quartiers.

Je n'ignore pas que la réglementation actuelle impose certaines contraintes à toutes les commune de plus de 5.000 habitants, en matière de capacité d'accueil

des gens du voyage. Mais peut-être pourrait-on confier à ces voyageurs un terrain où ils auraient eux aussi à travailler et à construire.

Mais parlons quand même un peu de l'avenir, car, un avenir il y aura, n'en doutez-pas.

A commencer par l'année en cours. Elle aussi sera riche en manifestations, puisque dès le mois de mars nous avons en charge, l'organisation du championnat de midi-côte d'Azur d'obéissance. Cette fois encore je suis convaincu que cette manifestation sera un succès. Nous attendons plus de 70 compétiteurs accompagnés de leurs équipes ainsi qu'un très nombreux public venu de toute la côte d'Azur.

Cette nouvelle animation contribuera, elle aussi à la vie de notre commune et je souhaite qu'elle nous permette de voir quelques uns de nos sociétaires se disputer ce titre que nous avons si souvent remporté.

Puis ensuite le cercle canin participera de manière très active à l'exposition canine internationale qui se déroulera le week-end de Pâques à Fréjus. Et enfin, ce sera une régionale d'élevage qui réunira plus de cent compétiteurs les 24 et 25 mai prochain.

Comme vous pouvez en juger chers amis, la vie du Cercle canin Roquebrunois André Cabasse est riche en événements de toutes sortes. Espérons néanmoins, que seuls subsisteront, ceux qui pourront réjouir nos cœurs en continuant à pratiquer ce que nous aimons tous, le travail avec nos chiens et leur éducation.

Sur ce, mesdames et messieurs, je terminerai mon rapport moral en vous invitant tous, dès la fin de cette A.G. et avant le traditionnel pot de l'amitié, à vous joindre à moi pour baptiser officiellement le terrain d'entraînement "Jacques LAMY"

Voilà ce que j'avais à vous dire ce soir. Je vais maintenant, avant de passer la parole à notre trésorière, qui va nous confirmer, je pense, la saine santé de notre situation financière, demander à chaud, à notre maire, Monsieur Jousse de bien vouloir nous apporter des éléments d'informations complémentaires, qui je l'espère, seront propres à nous rassurer quant à notre avenir.